

Assurance-chômage—Loi

qu'ils subviennent à leurs propres besoins parce qu'on ne peut le faire pour eux.

Cette mesure législative aura des effets secondaires très négatifs. C'est pourquoi mon parti s'est engagé à s'y opposer jusqu'au bout et à proposer autant d'amendements constructifs que possible. Nous croyons qu'elle fera du tort non seulement aux travailleurs actuels, mais aussi à la population active future. Plus nous pourrions travailler ensemble au Parlement pour élaborer une loi plus équitable, mieux nous serons. Par exemple, on n'accède pas au désir des parlementaires qui voudraient parcourir le pays et discuter à fond de cette question avec les Canadiens. Le fait que des Canadiens ont dû prendre eux-mêmes le train, un de nos derniers trains, pour en parler avec d'autres Canadiens est un exemple frappant de la mesquinerie du gouvernement envers les chômeurs.

En bref, je pose à mon collègue la question suivante: à son avis, quel effet aura cette mesure sur les néo-Canadiens?

Le président suppléant (M. Paproski): Le député d'Eglinton—Lawrence.

M. Volpe: Je remercie mon collègue le député de Winnipeg—Nord—Centre (M. Walker). Il a posé une question très perspicace, parce qu'elle porte sur une bonne partie des répercussions du projet de loi à l'étude.

Je tiens à signaler au député et à la Chambre que le secteur où la croissance est la plus forte à l'heure actuelle, c'est le bâtiment. Même dans les villes-champignons du sud de l'Ontario, ces employeurs disent que ce qu'ils ont proposé au gouvernement, c'est un projet de loi prévoyant l'utilisation des fonds destinés à la formation pour créer de véritables créneaux dans le domaine de l'emploi. Rien n'est prévu pour le domaine où le besoin est criant, à savoir un programme d'apprentissage. On n'y fait qu'une vague allusion, et c'est tout.

En ce qui concerne l'autre volet de la question de mon collègue, je dirai que les néo-Canadiens ont besoin de certaines aptitudes linguistiques pour pouvoir adapter le bagage qu'ils apportent avec leur énergie et avec leur désir de réussir et les mettre en oeuvre de façon productive. Dans certaines régions de Toronto et dans d'autres grands centres du pays, bien des gens dans ce cas doivent attendre cinq ou six mois avant de pouvoir participer à un programme. Comment ces gens vont-ils pouvoir non seulement être productifs pour la société canadienne, mais aussi assurer leur propre bien-être et l'épanouisse-

ment de leur famille si on les fait attendre cinq ou six mois?

La seule chose qu'ils puissent faire, c'est accepter des emplois de manoeuvres qui rapportent bien moins que ce que l'on considérerait comme le salaire minimum. En fait, une bonne partie des emplois que les nouveaux arrivés et leurs enfants doivent accepter sont rémunérés à peu près au salaire minimum. Une des conséquences de cette situation, c'est que dans bien des écoles de ville, une bonne partie des enfants de ces Canadiens sont forcés de compléter le revenu familial en trouvant un emploi d'abord à temps partiel mais qui devient ensuite à plein temps, ce qui les empêche de poursuivre leurs études. D'après certaines études, une bonne partie des élèves des grandes villes qui ont quitté l'école secondaire sont des enfants d'immigrants.

Le président suppléant (M. Paproski): La députée de Hamilton Mountain pour une question ou un commentaire.

Mme Phinney: Je tiens à remercier mon collègue d'avoir expliqué le projet de loi avec tact et clarté. Nous savons qu'il y a eu des réductions dans les crédits à la formation, dont il est question dans ce projet de loi. Le député pourrait-il nous dire dans quels domaines ces réductions seront faites?

M. Volpe: Je remercie mon collègue de sa question. Elle nous offre une possibilité de mettre en relief la déception que cause ce projet de loi et la raison pour laquelle il doit être signalé à tous les Canadiens afin que ceux-ci, de même que les députés, puissent s'y attaquer avec toute la vigueur nécessaire. Il faut qu'il soit modifié.

Selon le Budget des dépenses de 1989, sur le plan du développement de l'emploi, secteur dont mon collègue, le député de Bonavista—Trinity—Conception (M. Mifflin) a parlé plus tôt, il y aura des compressions de 53 millions de dollars. Le gouvernement déclare que sa stratégie à deux volets de mise en valeur de la population active comprendra une nouvelle éthique professionnelle. Or, il retire 53 millions de dollars des programmes de développement de l'emploi, où les chômeurs à long terme se voient offrir la possibilité de perfectionner leurs compétences.

Mon collègue, le député de Winnipeg—Nord—Centre (M. Walker), demande ce qui advient des jeunes et des femmes qui réintègrent le marché du travail. Il y a eu des compressions de 50 millions de dollars à ce chapitre. Cela semble-t-il une façon sincère de concevoir une éthique